



Office de la circulation routière et de la navigation
Centre d'expertises et d'examens de Berne

Schermenweg 9
Case postale
3001 Berne
+41 31 635 80 80
vpz-bern.svsa@be.ch
www.be.ch/ocrn

Thomas Rappo
+41 31 635 82 95
thomas.rappo@be.ch

Office de la circulation routière et de la navigation, Schermenweg 5, 3001 Berne

Aux monitrices et moniteurs de conduite
du canton de Berne

Notre référence:
Votre référence:

Berne, septembre 2023

Informations sur les capacités des centres d'expertises et d'examens

Madame, Monsieur,

Dans un courrier de juin 2022, nous avons attiré votre attention sur les capacités de nos centres d'expertises et d'examens (CEE), en particulier concernant les examens pratiques dans le centre de Bützberg (Haute-Argovie / Emmental).

Nous vous avons invités à vous abstenir d'annoncer des candidats à l'examen pratique qui ne résident pas dans la zone de compétence du CEE de Bützberg, mais la situation ne s'est guère améliorée depuis lors: des rendez-vous continuent d'être programmés pour des candidats extérieurs à cette zone. Dans le courrier susmentionné, l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCRN) a indiqué qu'il se réservait le droit de prendre d'autres mesures, dont acte. Nous vous informons ci-après des changements que nous avons décidés.

Ce qui change

L'ordonnance cantonale du 20 octobre 2004 sur la circulation routière (OCCR)¹ ne garantit pas aux candidats le libre choix du lieu où ils passent un examen. De ce fait, nous instaurons les changements suivants dans le système d'attribution des rendez-vous pour les examens pratiques:

- Les capacités du CEE de Bützberg pour les examens pratiques (toutes catégories) seront désormais réservées exclusivement aux candidats résidant dans la zone de compétence du centre.
- Cette réserve s'applique à partir du septembre 2023. Passé cette date, les candidats ne résidant pas dans la zone de compétence du centre ne pourront pas obtenir de rendez-vous à l'examen pratique (toutes catégories). Cela s'applique également aux rendez-vous pris par courriel ou par téléphone. Cette réglementation sera reprise par les autres centres (Berne, Thoun et Orpond).

Exception

Les candidats qui travaillent ou suivent une formation dans la zone de compétence du CEE de Bützberg gardent la possibilité d'y passer un examen pratique de n'importe quelle catégorie, sur demande envoyée par courriel à vpz-buetzberg.svsa@be.ch et accompagnée d'une attestation de l'employeur ou de l'institut de formation.

¹ RSB 761.111

Le système de prise de rendez-vous en ligne sera adapté dans le courant de l'automne 2023 de manière à ce que seuls les moniteurs de conduite formant des candidats résidant dans la zone de compétence du centre puissent prendre des rendez-vous.

Candidats issus d'autres cantons

Les candidats issus d'autres cantons qui souhaitent passer un examen pratique (toutes catégories) dans le canton de Berne peuvent demander un rendez-vous dans le centre de Bützberg par courriel s'ils travaillent ou suivent une formation dans la zone de compétence du centre. Ils doivent présenter une attestation de leur employeur ou de leur institut de formation.

Courses de contrôle

Les courses de contrôle sont planifiées par les CEE conformément à leur mandat. Elles ont toutes lieu au départ du CEE compétent pour la zone concernée, sans exception possible.

Compétences

Pour déterminer le centre compétent pour une localité, rendez-vous sur www.be.ch/ocrn, rubrique À propos, Nos différents sites, Aperçu.

L'OCRN vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office de la circulation routière et de la navigation
Centre d'expertises et d'examens de Berne



Thomas Rappo
Responsable du processus Planification